

Jeudi, 6 Juin, 2019

## TERRITOIRES UN PARLEMENT POUR LA RURALITÉ AVANCE DES PROPOSITIONS

À travers ce « Parlement rural français » qui s'est réuni le 4 juin avec le soutien de la ministre de la Cohésion des territoires, Jacqueline Gourault, les maires ruraux de France (AMRF), Familles rurales et d'autres acteurs des campagnes, dont des organisations proches du patronat, telle l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie, ont décidé de mesures « fortes ». Ils prévoient de proposer au Parlement (le vrai) une « loi sur la réduction des écarts de dotations sur la DGF (dotation globale de financement – NDLR) » et un projet de loi d'orientation et de programmation pour la ruralité « en capacité de garantir aux territoires à la fois une reconnaissance de leur diversité et une égalité des chances ». D'autres mesures, plus nébuleuses, telles que la « ruralisation » des politiques publiques ou encore la création d'un « fonds d'investissement immatériel pour innover en faveur de l'emploi » ont été mises sur la table. O. M.